

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



Réservé
au
Moniteur
belge



23156978

Déposé / Reçu le

20 NOV. 2023

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : **0778 915 938**

Nom

(en entier) : **Europe - China Institute of Technology & Innovation**

(en abrégé) : **ECI**

Forme légale : **ASBL**

Adresse complète du siège : **Chaussée de Charleroi 110 - 1060 Saint-Gilles**

Objet de l'acte : Dénomination - Objet social

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 10 novembre 2023

L'assemblée se réunit ce jour et prend, à l'unanimité, les décisions suivantes :

L'assemblée décide de modifier la dénomination de l'association en « Sustainable Intelligence », en abrégé « Sustin ».

L'assemblée décide également de modifier l'objet de l'association, et le remplacer par le suivant :

Sustainable Intelligence (SustIn) est une organisation innovante engagée dans la recherche et le développement de technologies de pointe pour la durabilité environnementale et sociale.

Nos activités principales impliquent le développement et le déploiement des technologies de l'information, de la science des données, de l'intelligence artificielle et des technologies Web4 pour stimuler le développement durable.

Nous sommes spécialisés dans la création d'outils et de solutions pour le suivi et la réduction de l'empreinte carbone, l'économie circulaire, l'optimisation des performances ESG, la notation et le reporting ESG, et les applications de technologies propres.

En plus de nos efforts technologiques, nous menons une recherche continue pour alimenter l'innovation dans les domaines de la normalisation durable et de l'impact social positif.

En tant qu'entreprise ancrée à Bruxelles, nous nous positionnons stratégiquement pour contribuer activement à l'évolution des réglementations et des politiques de l'UE en matière d'environnement commercial et social durable.

L'association pourra utiliser tous les moyens disponibles en vue de réaliser son objectif. Elle pourra notamment proposer des cours, des stages, des séminaires, des conférences, des ateliers, des spectacles, des concerts, des expositions, des démonstrations, des séances de coaching.

Elle pourra accomplir tous les actes se rapportant directement ou indirectement à son objet. Elle peut notamment prêter son concours et s'intéresser à toute activité similaire, analogue ou connexe à son objet, ou qui sont de nature à favoriser son développement et son épanouissement.

Elle peut déplacer ses activités partout en Belgique ou à l'étranger.

Elle pourra s'intéresser par toutes les voies de droit dans toutes les affaires, entreprises, sociétés et associations ayant un objet identique, analogue ou connexe, ou qui sont de nature à favoriser son développement.

Elle pourra accomplir toutes opérations généralement quelconques se rapportant directement ou indirectement à son objet, et notamment acquérir des biens mobiliers ou immobiliers.

L'assemblée mandate J. Jordens srl aux fins de procéder aux différentes formalités liées à ces décisions, en ce compris la signature des documents de publication au Moniteur belge.

Marion de Crombrughe
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 08/12/2023 - Annexes du Moniteur belge